

**Intersessional meeting for the dialogue and cooperation on**  
**Human Rights and the 2030 Agenda for Sustainable Development**

Genève, le 3 décembre 2019

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

La durabilité s'impose au Luxembourg comme un principe indispensable pour toute action politique, économique et écologique au sein du pays.

Pour nous, le développement durable et les droits humains vont de pair : l'un ne peut se réaliser sans l'autre. La lutte contre l'insécurité, la pauvreté, le changement climatique et la lutte pour les droits humains sont inextricablement liées. Le maintien de l'Etat de droit et du respect des droits humains est essentiel à la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

Nous avons récemment présenté notre 3<sup>ème</sup> plan national du développement durable qui a été réalisé en étroite coopération avec des acteurs de la société civile, du secteur privé, et des milieux académiques. Leurs contributions font partie intégrante de ce document.

Pour notre pays, il va de soi que pour atteindre l'agenda 2030, il est plus important que jamais de soutenir un modèle de coopération internationale positive, car les principaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ne peuvent être résolus que de manière collective, et principalement par une approche multilatérale efficace, au cœur de laquelle se trouvent les Nations Unies. C'est dans cet esprit que le Luxembourg a présenté sa candidature pour un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2022 à 2024, pour la première fois depuis la création du Conseil.

Mon gouvernement continue également de consacrer 1% du revenu national brut à l'aide publique au développement et s'engage à ce que les fonds climatiques versés par le Luxembourg soient additionnels à cette aide.

Monsieur le Président,

Nous assistons actuellement à des soulèvements populaires dans les rues de dizaines de villes aux quatre coins de la planète : chacun de ces mouvements peut être résumé à la revendication de nos citoyens d'être entendus, de voir leurs droits respectés et leur dignité préservée. Le Programme 2030 nous donne un cadre d'action pour répondre à leurs appels pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Merci pour votre attention.